



Commune de BERTRANGE

AVIS AU PUBLIC

Contact : Nadine Schmit
26 312 334

Conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public, qu'une demande en autorisation

relative à 3 forages géothermiques à Bertrange, 3 rue Alphonse Munchen,

a été introduite par la société EHLEN s.à.r.l., au nom et pour le compte de Madame et Monsieur Attilio PORRINI et Anne-Marie PORRINI-SCHMITT,

auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 08.11.2024.

Bertrange, le 9 décembre 2024



Commune de BERTRANGE

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché, ce suivant les prescriptions de l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Bertrange, le 9 décembre 2024



Commune de BERTRANGE

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire